

## Communiqué de presse

### L'avenir de la jachère : Les chasseurs adressent une motion au gouvernement



A l'heure où l'environnement est mis en avant dans le cadre du Grenelle de l'Environnement à la demande du Président de la République, la Commission Européenne propose de réduire le taux de gel à zéro pour la prochaine campagne agricole.



C'est pourquoi la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) dépose une motion, signée par les présidents de Fédérations départementales et régionales des chasseurs. Adressée au Ministère de l'Agriculture et au Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, ainsi qu'aux parlementaires, afin d'obtenir des instances européennes le maintien d'un taux de gel obligatoire de 5 %, sans possibilité de réaliser des cultures non alimentaires, afin de préserver la biodiversité.



Si certes le contexte économique des prix élevés et la demande importante sur le marché mondial incitent à la production, l'environnement et plus particulièrement la biodiversité ne doivent pas être mis de côté.



Les jachères représentent actuellement 1,3 million d'ha en France dont 400 000 ha cultivés à des fins non alimentaires. Les 900 000 ha de terres non cultivées représentent des zones indispensables de refuge, de reproduction et d'alimentation pour la faune.



La remise en culture de ces terres aura un impact très défavorable pour les mammifères, oiseaux et insectes que l'on observait dans les plaines.

La réponse à notre motion sera rendue par le Conseil des ministres de l'agriculture européens du 26 septembre prochain.

#### Contact Presse

Christine André-Mignon

Tél. : 01 41 09 65 10

Fax : 01 41 09 65 18

[cmignon@chasseurdefrance.com](mailto:cmignon@chasseurdefrance.com)